



MINISTÈRE D'ÉTAT  
Centre de documentation et de recherche  
sur l'enrôlement forcé

# DOSSIER DE PRESSE

## AUSCHWITZ! ... QUE FAIRE APRÈS?

RÉFLEXION PHOTOGRAPHIQUE SUR LA  
TRANSMISSION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DE  
LA SHOAH PAR **PAUL KLENSCH**



# AUSCHWITZ ! ... QUE FAIRE APRÈS ?

Une réflexion photographique sur la transmission de l'Histoire  
et de la Mémoire de la Shoah par Paul Klensch

## 1. COMMENT L'EXPOSITION EST-ELLE NÉE ?

Au début il y eut 18 clichés pris par un lycéen luxembourgeois au cours d'un voyage commémoratif à Auschwitz en 2009. Questionneur, l'adolescent put se documenter sur la Shoah dans le cadre de ses études secondaires à l'Athénée de Luxembourg. Un cours d'option de photographie encadré par le professeur Jean-Claude Salvi lui permit d'approfondir un talent inné : la création et l'expression photographiques!

Sur place en Pologne, ses yeux fixèrent divers lieux à l'intérieur du Stammlager et de Birkenau. Après avoir opéré un choix, Paul Klensch capta ses instantanés et les retravailla. Porteur d'histoire et de mémoire, il a un message à faire passer à son entourage. A travers ses clichés, le jeune photographe cherche à partager son regard inquiet sur un lieu emblématique qui est la porte vers un univers indicible, vers le gouffre moral de l'Humanité.

A partir de là ce fut un long parcours. Comme étudiant au Centre de Documentation et de Recherche sur l'Enrôlement forcé, Paul Klensch aiguisa davantage son savoir sur l'Incompréhensible. Ses tableaux photographiques parlent de beaucoup de choses. Ils traduisent la peur et le déchirement du visiteur qui découvre à Auschwitz les vestiges-témoins d'immenses structures planifiées et construites pour déshumaniser, anéantir et éliminer les victimes d'une doctrine raciste et destructrice. Les camps de la mort firent partie de l'univers concentrationnaire nazi.

Ce fut au cours de nos nombreuses conversations que l'idée de montrer les liens actuels et historiques de divers lieux de crimes en Europe avec le complexe d'Auschwitz vit le jour. Le projet d'une exposition itinérante prit forme. Le Centre européen du résistant déporté au Struthof, le Mémorial de la Shoah à Paris, la Maison d'Izieu, la KZ Gedenkstätte Sachsenhausen, le Dokumentationszentrum Reichsparteitagsgelände à Nürnberg, le Mémorial national Fort Breendonk et le Centre de rencontre pour jeunes à Oswiecim répondirent à l'appel. Leurs responsables décrivent à la fois les liens

historiques de ces sites avec Auschwitz et les approches mémorielles respectives développées en ces lieux.

Ainsi, Paul Klensch stimule le visiteur à réfléchir sur la transmission de l'histoire et de la mémoire, à saisir les contrastes émotionnels et intellectuels engendrés par la confrontation in situ avec un passé qui devra servir de fenêtre sur l'avenir.

*Steve Kayser, Directeur,  
Centre de Documentation et de Recherche sur l'Enrôlement forcé,  
Luxembourg*

## 2. QUI A CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE L'EXPOSITION ?

### **Initiateur, porteur et co-auteur :**

Ministère d'Etat, Centre de Documentation et de Recherche sur l'Enrôlement forcé, Luxembourg

### **Photographe et co-auteur :**

Paul Klensch ; étudiant, Université de Lorraine (Nancy)

### **Nos partenaires et co-auteurs :**

Le Centre européen du résistant déporté au Struthof (France), le Mémorial de la Shoah à Paris (France), la Maison d'Izieu (France), la KZ Gedenkstätte Sachsenhausen (Allemagne), le Dokumentationszentrum Reichsparteitagsgelände à Nürnberg (Allemagne), le Mémorial national Fort Breendonk (Belgique) et le Centre de rencontre pour jeunes à Oświęcim (Pologne).

### **Nos conseillers :**

Claude Marx (Consistoire, Luxembourg), Mathis Krier (graphisme, Yatsch), Bruno Funes (graphisme et imprimerie, Ateliers Funes Herborn) ; Nadine Geisler et Noémie Marcus (traductions), Valérie Drechsler-Kayser (lecture des textes) et Joseph Britz (pédagogie, Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle)

### **Soutien :**

Conseil de l'Europe, Teaching remembrance – Education for the prevention of crimes against humanity

Ambassade britannique à Luxembourg, Ambassade de la République de Pologne à Luxembourg

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Varsovie

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

### 3. COMMENT L'EXPOSITION SE PRÉSENTE-ELLE ?

#### **Exposition itinérante :**

Les lieux d'exposition seront e.a. les lieux d'histoire et de mémoire impliqués.

#### **Contenu de l'exposition :**

- 18 clichés pris par Paul Klensch lors d'une visite pédagogique du complexe concentrationnaire d'Auschwitz, notamment Auschwitz I et Auschwitz II/ Birkenau, en novembre 2009 ; photographies 600x450mm présentées sur support aluminium D-Bond, avec des titres individuels et localisation sur un plan des deux sites, imprimés sur des cartels sur support aluminium 500x200mm.

- 24 panneaux sur support aluminium 900x600mm portant des textes bilingues (Français/Allemand) rédigés par nos soins (introduction et situation au Luxembourg) ainsi que les acteurs nos institutions-partenaires (Nürnberg, Paris, Oświęcim, Sachsenhausen, Breendonk, Struthof, Izieu). En principe un premier texte présente les lieux d'histoire et de mémoire et son lien historique avec Auschwitz. Le deuxième texte réfléchit à la transmission de l'histoire et de mémoire sur ces sites au sein du réseau de travail international.

#### **Orientation du travail :**

Suite et approfondissement du travail d'histoire et de mémoire, entamé par l'exposition du CERD (Struthof) en collaboration avec le photographe de François Wehrbach, « 1945-2010 – Comment transmettre l'in-oubliable », présentée à Luxembourg au CERD en hiver 2010, dans le cadre de la coopération internationale entre les lieux d'histoire et de mémoire.

#### **Objectifs :**

- objectif civique : Transmettre l'histoire et la mémoire. Stimuler les visiteurs à assumer leur responsabilité de porteurs de la mémoire.

- objectif pédagogique : Réfléchir à la question du comment transmettre l'indicible. Affirmer un message universel contre l'oubli et la négation.

- objectif scientifique : Relever les liens historiques entre les lieux d'histoire et de mémoire ; une approche au système concentrationnaire, aux déportations et à l'extermination nationales-socialistes.

**Catalogue :**

Un catalogue d'exposition bilingue (Français/Allemand) de 127 pages est disponible auprès du CDREF.

## 4. PANNEAU DESCRIPTIF

01



MINISTÈRE D'ÉTAT  
Centre de documentation et de recherche  
sur l'enrôlement forcé

# AUSCHWITZ!

...QUE FAIRE APRÈS?  
...THE AFTERMATH?  
...WAS DANACH?

## F SHOAH – HISTOIRE ET MÉMOIRE Introduction

Dans un monde interconnecté où tout va vite, où les valeurs économiques engouffrent la chaleur humaine, le geste de commémorer les victimes du nazisme est une action qui touche!

Nous recueillir implique de nous confronter chacun, individuellement, dans son for-intérieur, avec ce qui est inimaginable, innommable, indicible.

Holocauste... Shoah... des mots qui cherchent à désigner ce qui ne se désigne pas.

C'est un crime contre l'Humanité. Il touche aux fondements mêmes de la condition humaine. C'est en ceci que consiste sa singularité!

Interrogeons-nous sur ce que cela signifie d'Être, sur le comment être!

Le message à transmettre est de portée universelle.

Auschwitz est une «déchirure de l'histoire», pour reprendre les mots de l'historien et journaliste Enzo Traverso, de notre histoire à nous tous et de notre identité européenne.

L'héritage de ce patrimoine nous appelle à la vigilance.

Le progrès n'est pas un vaccin contre les extrémismes, les radicalismes ou les totalitarismes et leurs crimes.

Au contraire!

Il y avait des hommes, des acteurs pour les définir, pour les commettre.

La Shoah fut pensée, politisée, légalisée, calculée, planifiée, exécutée, tolérée et soutenue au sein de l'Europe occidentale dite civilisée dans un des États les plus avancés.

Et tout ceci devant les yeux d'un monde apparemment muet ou impuissant ?

Indignons-nous! Concertons-nous! Apprenons notre histoire à nous tous! Écoutons Stéphane Hessel... et tant d'autres voix témoignant du gouffre moral!

Aujourd'hui nos pensées vont vers celles et ceux qui sont les victimes de la Shoah, vers les témoins, les seuls et vrais témoins. Six millions ont été exterminés, éliminés, anéantis.

Ils sont des nôtres. Nos pensées sont la négation de l'oubli, la négation de la déshumanisation.

Nous avons écouté les témoins et nous n'avons pas l'intention de nous taire. Ainsi, les régimes nazi et fascistes ont failli à leur sombre tâche d'effacer celles et ceux qu'ils voulaient effacer pour toujours.

Auschwitz est un lieu d'histoire et de mémoire de l'Humanité entière. Chaque année le 27 janvier est un moment fort. En ce jour commémorant la libération du complexe concentrationnaire d'Auschwitz par l'Armée Rouge le 27 janvier 1945, notre analyse sur ce qui fut, notre réflexion sur ce qui est et notre regard vers ce qui sera, tout cela est un devoir moral et civique qui à la base est aussi un droit d'histoire et de mémoire.

Steve KAYSER

Directeur, Centre de Documentation et de Recherche sur l'Enrôlement forcé  
Luxembourg

Traduction/Übersetzung: CDREF  
Photo & Layout: Paul KLENSCH  
Photo prise à Auschwitz II

## 5. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE PRÊT ?

L'emprunteur intéressé contactera le Centre de Documentation et de Recherche sur l'Enrôlement forcé, en vue de l'établissement d'un contrat de prêt.

Les panneaux et photos prêtées seront assurées par l'emprunteur pour une valeur de 5.000 euros (cinq mille euros), à compter de la date de départ du CDREF jusqu'à leur restitution dans les locaux du CDREF.

En conséquence, l'emprunteur fait son affaire du transport aller-retour des panneaux et photos à partir du CDREF.

Les panneaux et photos devront être restitués dans le même état que celui constaté au départ.

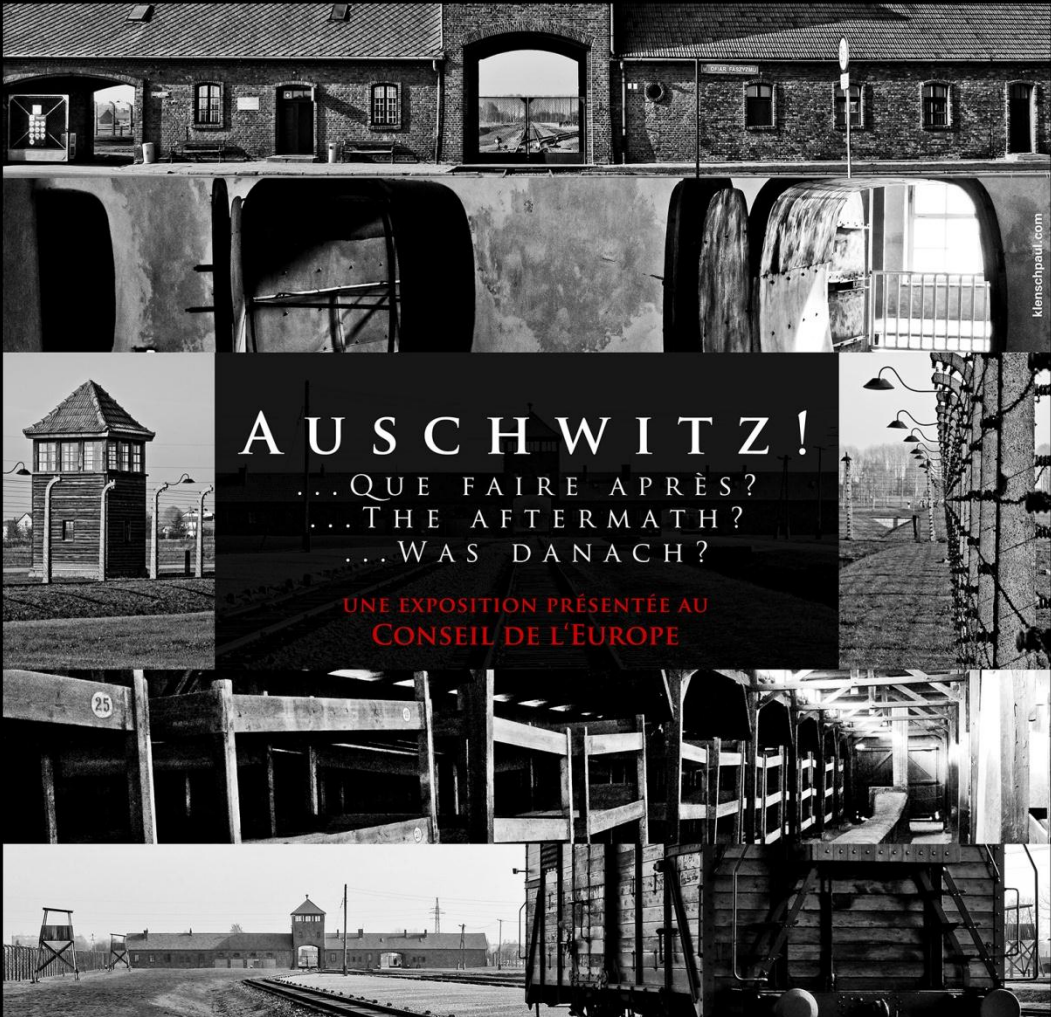
Le Centre de Documentation et de Recherche sur l'Enrôlement forcé détient les droits d'auteur de l'exposition.

Il est interdit de reproduire, photographier et/ou filmer les panneaux et photos ainsi que de les diffuser sur internet et sur tout autre support.

L'emprunteur s'engage à faire la promotion de l'exposition en respectant les supports médiatiques fournis par le CDREF et en tenant informé le prêteur des démarches entreprises.

Chaque communication devra comporter la mention du CDREF comme auteur de l'exposition, préciser qu'il s'agit d'une « réflexion photographique sur la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah par Paul Klensch » et faire référence à toutes les institutions impliquées.

6. AFFICHE D'INVITATION (EX. COE - STRASBOURG 2014)



**AUSCHWITZ!**  
... QUE FAIRE APRÈS?  
... THE AFTERMATH?  
... WAS DANACH?

UNE EXPOSITION PRÉSENTÉE AU  
CONSEIL DE L'EUROPE

INITIÉE PAR LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE SUR L'ENRÔLEMENT FORCÉ  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
DU 28 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2014

UNE RÉFLEXION PHOTOGRAPHIQUE SUR LA TRANSMISSION DE  
L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DE LA SHOAH  
PAR PAUL KLENSCH.

EN COOPÉRATION AVEC  
MÉMORIAL DE LA SHOAH À PARIS - MAISON D'IZIEU - REICHSPARTeitAGSGELÄNDE À NÜREMBERG - MÉMORIAL NATIONAL FORT BREENDONK  
CENTRE EUROPÉEN DU RÉSISTANT DÉPORTÉ AU STRUTHOF - KZ-GEDENKSTÄTTE SACHSENHAUSEN - JUGENDBEGEGNUNGSTÄTTE AUSCHWITZ

CONSEIL DE L'EUROPE  
PALAIS DE L'EUROPE  
F-67000 STRASBOURG  
WWW.COE.INT